Amitiés Dominicaines





TRAVAIL

Bulletin du Laïcat dominicain n° 309

Octobre - Novembre - Décembre 2020

AMITIÉS DOMINICAINES

Ce périodique est une initiative des fraternités laïques dominicaines, une des trois branches de l'Ordre dominicain avec les Frères Prêcheurs et les Moniales. Sa rédaction est assurée par les membres des fraternités laïques, en collaboration avec les frères ou les sœurs.

Dans le désir de faire rayonner le souffle et la spiritualité de saint Dominique auprès de toutes celles et ceux qui s'y intéressent, il partage fraternellement les échos de notre vie de prière, de recherche de vérité et de témoignage, à l'écoute des hommes et des femmes de notre temps.

Responsable provincial des fraternités dominicaines de Belgique :

Ludovic NAMUROIS Avenue du Bois Becquet, 28 1300 Wavre ~ 0472/55.75.50 - ludovic@namurois.org

Site des fraternités de Belgique francophone :

www.laicsdominicains.be

SOMMAIRE DU nº 309 - Travail

	Édito	3
Dossier	Les dieux aiment la sueur	5
	Et les travailleurs, ça va ?	9
	L'emploi des peu qualifié.e.s en Wallonie	14
	Ora et labora	18
	Une vision de l'humain et du travail	21
	Bénévoles et salariés : main dans la main	24
	Quatre lettres pour (mieux) comprendre notre société	27
	Aux racines du fanatisme	30

Editorial

Cher.e ami.e, Chers frère et sœur en saint Dominique,

È tre exclu.e de l'emploi ou vivre la précarité d'emplois mal payés, voir son emploi et/ou son salaire menacé par une délocalisation, l'automatisation, et maintenant la digitalisation, vivre le stress d'un boulot toujours plus exigeant, instable, complexe ou dépourvu de sens, voilà ce qu'est l'image du travail pour beaucoup, pas tous heureusement.

Serait-ce la punition qu'un Dieu cruel nous aurait infligée ? Et si ces diverses formes de servitude étaient plutôt les conséquences de notre manque d'humanité ? Et si nous découvrions que la nécessité de travailler pour gagner son pain est un appel à cheminer, humainement et spirituellement, pour sortir des asservissements qui nous oppriment ?

Nous pourrions alors nous rendre compte que tout travail est aussi une manière de ne pas être à charge des autres, qu'il acquiert tout son sens par la modeste contribution qu'il apporte au bien-être de tous. Nous pourrions trouver la joie d'un travail qui conquiert une immense portée quand il nous respecte et nous conduit au service des uns et des autres, dans cette immense ruche qu'est la société, où chacun.e a le droit d'avoir une place qui lui convient et qui bénéficie à l'ensemble.

Ceci peut alors nous conduire à chanter la louange d'un infiniment plus grand que nous ; et répondre à sa demande silencieuse de poursuivre le mystère de son œuvre dans l'univers.

À l'aube d'une année nouvelle, puissions-nous partager cette méditation qu'esquissent de manière inattendue les apports très divers de ce numéro.

Pour le comité de rédaction, Jean-Pierre BINAME, op.

TRAVAIL



Devant les fractures qui s'ouvrent dans nos sociétés, des pensées s'élèvent pour expliquer les anomalies et pour « sauver le travail ». Pourquoi ? Par peur d'avoir à revenir sur cette notion ellemême, par peur de devoir y renoncer. Le travail est évidemment bien plus que le moyen dont dispose chaque individu pour gagner sa vie et la société pour satisfaire ses besoins. Le travail n'est pas ce moyen, existant de toute éternité, dont l'humanité souffrante a hérité à la sortie du Paradis, ce moyen naturel qui nous sert simplement à satisfaire nos besoins tout aussi naturels. Le travail est notre fait social total. Il structure de part en part non seulement notre rapport au monde, mais aussi nos rapports sociaux. Il est le rapport social fondamental.

Dominique MEDA, Le travail - Une valeur en voie de disparition.

Dossier

Travail: les dieux aiment la sueur

De la Bible aux Lumières, le labeur a longtemps été considéré comme une corvée, voire une malédiction. Or, dans le monde actuel, la conviction s'est répandue qu'il est positif de travailler et qu'en prime, cela devrait nous épanouir et nous rendre heureux. Comment en est-on arrivé là ? Quelle a été l'influence du judéo-christianisme dans cette évolution ?

Travail: du latin populaire trepalium (instrument de torture), variante de tripalium (instrument de contrainte pour les bœufs). Le mot est donc d'emblée lié à la souffrance et le verbe travailler exprimait une forme de torture – que l'on retrouve dans des expressions telles que « travailler le cuir » ou... le travail de la femme en train d'accoucher. Le labeur ne vaut guère mieux, puisque le mot latin labor désigne lui aussi un travail pénible. Le grec, quant à lui, avait deux mots différents: ponos qui renvoie à une activité pénible et ergon qui désignait le travail comme œuvre. « Autre chose est de travailler (ergadezstai), et autre chose est de peiner (ponein) », écrit saint Jean Chrysostome dans ses Homélies. Pour lui, le travail confié par Dieu aux humains lors de la Création relevait de la première acception, « mais la prospérité vous a rendus plus mauvais. Aussi [dit Dieu] vous ai-je imposé par la suite des peines et des sueurs. »

Malédiction... pour certains

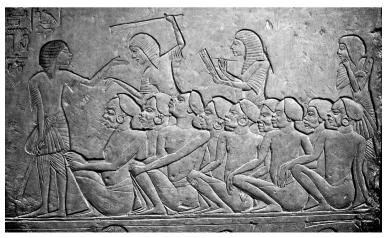
« Parce que tu as écouté la voix de ta femme, et que tu as mangé le fruit de l'arbre que je t'avais interdit de manger : maudit soit le sol à cause de toi! C'est dans la peine que tu en tireras ta nourriture, tous les jours de ta vie. De lui-même, il te donnera épines et chardons, mais tu auras ta nourriture en cultivant les champs. C'est à la sueur de ton visage que tu gagneras ton pain, jusqu'à ce que tu retournes à la terre dont tu proviens ; car tu es poussière, et à la poussière tu retourneras » (Gn 3, 17-19). Il paraît bien en effet comme une malédiction, ce passage de l'œuvre créatrice à un travail pénible. Intéressant, parce qu'il sous-entend que l'humain est appelé, selon le projet de Dieu, non à l'oisiveté, mais à ce faire auquel le créateur s'est livré pendant six jours, après quoi « il se reposa de toute l'œuvre de création qu'il avait faite. » (Gn 2,3)

Il n'empêche : dès l'Antiquité, le travail est perçu comme une nécessité puisqu'il est le seul moyen de répondre aux besoins individuels et collectifs d'une société. Chez Platon et Aristote (5° siècle ACN) est déjà développé le principe de la *division du travail* : à chaque besoin correspond un travail et à chaque type d'aptitude correspond un travail précis. De façon générale, la civilisation grécoromaine voyait dans le travail une corvée qu'il valait mieux abandonner aux esclaves. Il n'y avait d'accomplissement possible qu'à travers une source de revenus privés permettant d'échapper aux obligations quotidiennes et de se consacrer librement à la contemplation de questions morales et éthiques. Aristote fait l'apologie de la vie politique qui n'est pas « travail » mais « lieu privilégié de la réalisation de soi ».

Conversion du regard

C'est ainsi que, dès l'origine, s'installe une forme d'évidence : certains être humains sont faits pour être esclaves et d'autres, pour être maîtres. « Celui qui, par nature, ne s'appartient pas à lui-même, tout en étant un homme, mais est la chose d'un autre, celui-là est esclave par nature ; et est la chose d'un autre, tout homme qui, malgré sa qualité d'homme, est une propriété, une propriété n'étant rien d'autre qu'un instrument d'action et séparé du propriétaire. [...] l'autorité et la subordination sont non seulement des choses nécessaires, mais encore des choses utiles... Et il existe de nombreuses espèces d'êtres qui commandent et d'êtres qui sont commandés » (Aristote - Politique, I,3). Ou la vision nue de la démocratie grecque...

Le Premier Testament n'est pas en reste : « Fourrage, bâton et fardeau, voilà pour l'âne ; pour le domestique : pain, discipline et travail. Fais travailler ton serviteur, tu trouveras le repos ; laisse ses mains inoccupées, il cherchera la liberté. La bride et le joug font plier la nuque ; pour le mauvais domestique : sévices et châtiments. Mets-le au travail de peur qu'il ne devienne paresseux, car la paresse enseigne bien des vices. Tiens-le à l'ouvrage, selon ce qui lui convient et s'il n'obéit pas, mets-lui des fers aux pieds. » (Sir 33, 25-30a) Pas de quoi se réjouir... Et cependant, le verset suivant introduit une rupture : « Mais ne dépasse la mesure avec personne, et ne fais rien sans discernement. As-tu un domestique ? Qu'il soit comme un autre toi-même, puisque tu l'as acquis dans le sang. » (30b-31).



Cette timide ouverture à la personne de l'esclave considéré comme un humain semblable à soi, il faudra des siècles au christianisme pour la réaliser pleinement. Et cela se fera par paliers. Si saint Paul ne remet pas en question l'esclavage (puisque cela fait partie de sa culture séculaire), il va néanmoins ouvrir une brèche irréparable dans la petite lettre à son collaborateur Philémon. Celui-ci possédait un esclave, Onésime qui (selon la tradition) s'enfuit et va trouver refuge chez Paul. L'apôtre le baptise puis, selon le droit, le renvoie à son maître... avec un message : « Je te le renvoie, lui qui est comme mon cœur. [...] S'il a été éloigné de toi pendant quelque temps, c'est peut-être pour que tu le retrouves définitivement, non plus comme un esclave, comme un frère bien-aimé. Il l'est vraiment pour moi, combien plus le sera-til pour toi, aussi bien humainement que dans le Seigneur. » (Phm 12; 15-16) Cette conversion du regard, saint Augustin va la formaliser : « Dieu a donc voulu que l'être raisonnable fait à son image ne dominât que sur des êtres irraisonnables, non pas l'homme sur l'homme, mais l'homme sur la bête. Voilà pourquoi les premiers justes étaient établis comme pasteurs de troupeaux plutôt que comme rois des hommes » (La Cité de Dieu, 19,37). Il ajoute cependant : « Dieu voulant ainsi nous suggérer également ce que, d'une part, réclame l'ordre de la nature, ce que, d'autre part, exige la sanction du péché. C'est à bon droit, en effet, que l'on regarde la condition servile comme imposée au pécheur. Aussi ne trouvons-nous nulle part le mot d'esclave dans l'Ecriture avant que le juste Noé ne l'emploie pour réprouver la faute de son fils. » Oui, le chemin sera long encore...

Travailler en vue du salut

Par ailleurs, Paul évoque à plusieurs reprises la nécessité du travail : «Que le voleur cesse de voler ; qu'il prenne plutôt la peine de travailler honnêtement de ses mains, afin de quoi avoir à partager avec celui qui est dans le besoin. » (Eph 4,28) « Bien sûr, nous avons le droit d'être à charge, mais nous avons voulu être pour vous un modèle à imiter. Et quand nous étions chez vous, nous vous donnions cet ordre : si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus. Or, nous apprenons que certains d'entre vous mènent une vie déréglée, affairés sans rien faire. À ceux-là, nous adressons dans le Seigneur Jésus Christ cet ordre et cet appel : qu'ils travaillent dans le calme pour manger le pain qu'ils auront gagné. » (2Th 3, 9-12). Thomas d'Aquin estimera que dans ces versets « l'Apôtre fait ici l'office, moins de docteur, que de correcteur des vices » (ST, 47).

De la sorte va s'installer, dans la religion chrétienne, une représentation du travail qui remplit une triple fonction : satisfaire aux besoins essentiels, expier le péché, mais aussi permettre d'aider les plus pauvres. Nul n'est exempt de ce devoir, pas mêmes celles et ceux qui ont fait le choix de vouer leur vie à Dieu. La règle de saint Benoît ¹ en donne une éclatante illustration.

Lire, p. 18, l'interview du Fr. Renaud THON.

Au 16° siècle, Martin Luther et Jean Calvin jetteront les bases d'une éthique fondée sur le travail dont on peut encore identifier les traces, notamment dans le monde anglo-saxon. C'est le sociologue Max WEBER¹ qui en mettra en lumière le fonctionnement. Chez Luther, le métier (Beruf) doit être l'expression extérieure de l'amour du prochain : si l'on travaille, c'est pour les autres et aucune société ne peut supporter qu'il y ait en son sein des mendiants. Pour Calvin, le travail organise rationnellement la société, mais exalte aussi la gloire de Dieu qui l'a voulu. Oisiveté et jouissance sont les pires des péchés et le dimanche, réservé à la contemplation et au culte, en est le rempart. En référence à la phrase de saint Paul, le théologien anglais Baxter (17° s.) estime que le travail est le but même de la vie et que la répugnance au travail est le symptôme d'une absence de la grâce.

Une longue tradition

Au vu de ce (trop) rapide parcours historique, on ne s'étonnera guère que le capitalisme naissant fondé sur l'exploitation n'ait immédiatement trouvé, ni en la philosophie, ni en la religion des opposants résolus... Il faudra attendre l'encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII (1891) pour que la *doctrine sociale* (l'expression est de Pie XI, au 20° s.) consacre le long cheminement vers une vision de l'humain libéré de ses chaînes et considéré dans sa pleine dignité. Le *Compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise*, rédigé en 2004 par le Conseil pontifical « Justice et Paix »² déploie longuement (583 articles!) cette vision anthropologique. Le renversement accompli y est clair : « La personne est la mesure de la dignité du travail. »

Myriam TONUS, op.

¹ Max WEBER, L'Ethique protestante et l'esprit du capitalisme, 1904. Trad. J. CHA-VY, Plon, 1964.

² Lire, aux pp 21-23, une série de citations de ce Compendium.

Dossier

Et les travailleurs¹, ça va ?

Jean-Claude BRAU connaît bien le monde du travail. Il fut aumônier du MOC (Mouvement Ouvrier Chrétien) et anime des groupes de parole au CeFoC (Centre de Formation Cardijn). Il retrace ici le déploiement d'un système de travail né au 19e siècle et fondé sur l'exploitation. De droits arrachés de haute lutte en dérégulations insidieuses, de rêves en désillusions, il est mis à nu par les crises et la pandémie. Et le bien commun, à retrouver d'urgence.

n mot en préalable. Le mot « travail » sert fréquemment à désigner l'emploi, risquant d'induire que les autres ne travaillent pas. Les premières victimes d'une telle utilisation du vocabulaire sont les femmes, qui gardent la charge d'une partie anormalement lourde des tâches non payées et non reconnues, comme les fonctions ménagères, l'éducation des enfants, la charge mentale de la vie familiale, etc., y compris souvent quand elles bénéficient de « l'aide » de leur mari ou compagnon.

Le passé industriel

Le travail a pris sa forme actuelle avec l'émergence de la société industrielle au 19e siècle. Des romans, notamment de Zola, ont décrit les situations, des films comme Daens les ont fait connaître. Ils permettent d'imaginer quelques grands défis affrontés par le monde du travail : des salaires extrêmement bas pour des horaires de travail sans fin, des risques très élevés de maladies professionnelles, d'accidents de travail, même mortels, l'absence de règlements et de possibilités de se défendre, avec y compris l'interdiction légale de se coaliser, le travail des femmes et des enfants en bas âge, avec tous les abus imaginables, etc.

¹ Il sera ici question des salariés dont la vie professionnelle est organisée par un contrat de travail qui les lie à un employeur. Cette relation structure largement les sociétés d'Europe occidentale, comme l'a bien montré Robert Castel. A leurs côtés, les « indépendants » forment un groupe très diversifié et, dans la pandémie actuelle, certains d'entre eux doivent relever des défis extrêmement durs. Il faudrait aussi parler du large éventail des statuts « atypiques », comme par exemple les intermittents du spectacle ; la diversité des situations atteste l'éclatement des conditions de travail et de vie dans la société actuelle.



Progressivement, les travailleurs vont s'organiser, localement, puis par profession, avant de regrouper les syndicats, socialistes d'abord, puis chrétiens, avec le soutien de la frange sociale de l'Eglise: l'encyclique Rerum Novarum (1891) reste fondatrice. Petit à petit seront conquis des droits, à nos yeux élémentaires mais uto-

piques à cette époque: la limitation de la durée du travail, jusqu'à 8 h/jour, les congés payés, les indemnités en cas de maladie et d'accident de travail, etc. Le « Pacte social », conclu à la sortie de la 2ème guerre mondiale entre les représentants du patronat et des syndicats, marquera un progrès décisif ; il se concrétisera encore dans les années suivantes. L'organisation croissante des travailleurs, associée à une conscience fière, répondait à des conditions inhumaines en même temps qu'à une nécessaire modernisation des conditions de travail pour la productivité elle-même. Elle s'appuyait sur une conscience collective qui n'était jamais donnée au départ, mais que les cruelles conditions de travail et les nécessités de survie appelaient et permettaient de construire.

Et aujourd'hui?

Les années 80, dites aussi les années Reagan et Thatcher, ont marqué un tournant important, la fin des « Trente glorieuses ». Jusqu'alors, l'idée était répandue dans les milieux ouvriers que le sort des enfants serait meilleur que celui des parents. La société de consommation brillait de ses premiers feux et l'Expo 58 en avait été la vitrine attrayante. L'idée de progrès qui marque alors la pensée englobe les sciences, les techniques, le champ social : demain, on vivra mieux. Les salaires n'augmentent-ils pas ? La Sécurité sociale ne protège-t-elle pas de mieux en mieux ? Les revendications syndicales sont offensives : elles ont comme but de gagner du terrain, de rééquilibrer les parts du gâteau entre le capital et le travail.

La crise pétrolière au cours des années 70 est un signal que tous perçoivent, au moins à travers les dimanches sans voitures. Margaret Thatcher, intraitable là aussi, casse la grève des mineurs anglais, qui ne s'en relèveront pas. L'euphorie économique appartient au passé. Des entreprises ferment, ou délocalisent vers des pays plus « accueillants », aux salaires plus bas, aux législations sociales plus

compréhensives et à la fiscalité plus légère. La mondialisation permet aux investisseurs une mobilité que n'ont pas les travailleurs.

Des pays servent de laboratoire d'un autre type de société. Le Chili de Pinochet, qui a mis fin dans le sang au système démocratique, laisse les mains libres aux expérimentations du néo-libéralisme triomphant : la classe ouvrière y est muse-lée. En même temps, un discours déferle pour « bien nommer » ce qui se passe : la précarité de retour s'appelle flexibilité et est signe du dynamisme auquel aspire la jeunesse, à l'inverse des rigidités réglementaires appartenant au passé. L'avenir est dans les mains de ceux qui sont inventifs, que les carcans de la bureaucratie ne doivent pas entraver : fini, les paperasses ! C'était pourtant une des protections des travailleurs face au rouleau compresseur du système.

Ce discours conquérant, en décalage avec la réalité, sous prétexte de jeunesse et d'innovation, permet de démanteler les protections lentement conquises. Surtout, l'action syndicale change : au lieu de mobiliser pour gagner, elle tente de ne pas perdre. C'est bien moins exaltant, et elle ne gagne pas à chaque coup. Ce repli s'accompagne d'une forte montée du chômage et d'une culpabilisation des chômeurs, suspectés en outre d'être des profiteurs. Le maintien tardif des secteurs industriels qui avaient fait la richesse de la Wallonie rend le choc encore plus dur et le contraste frappant avec la Flandre.

On pourrait rêver d'un effet mobilisateur d'une crise industrielle et économique comme celle qui frappe la Wallonie et, autrement, Bruxelles. La colère éclate effectivement quand des licenciements frappent en nombre, surtout quand les travailleurs de l'entreprise visée avaient accepté des sacrifices de diminution de salaires ou de conditions de travail plus dures, dans le but de préserver l'emploi. Ce fut le cas, par exemple lors de la fermeture de Caterpillar à Gosselies ou dans d'autres conflits sociaux emblématiques. Mais la négociation qui en sort se limite souvent à l'élaboration d'un « plan social », qui aménage les conditions de réduction du personnel ou de la fermeture, sans pouvoir proposer d'alternative à la taille du problème : le fameux TINA (there is no alternative) exprime un défaitisme qui va au-delà de la défensive signalée plus haut.

Rien d'étonnant à ce que l'individualisme ambiant marque également les travailleurs. L'insistance sur la performance de l'individu et sur sa responsabilité personnelle est telle qu'il est toujours plus difficile de reconnaître que la plupart des questions à affronter dans le cadre du travail relèvent d'un système qui implique la collectivité, que c'est ensemble qu'il doit être affronté et que les solutions adéquates sont la plupart du temps institutionnelles. La prise de conscience de cette dimension collective exige un cheminement à contre-courant des idées reçues, un cheminement long alors qu'il s'agit souvent de conflits brûlants. Elle relève de l'éducation permanente dont le rythme permet les changements nécessaires. Pas évident à l'époque du « tout, tout de suite ».

Les travailleurs et la pandémie

Deux facettes sont apparues. L'une concerne la protection des travailleurs face à la covid. Si l'opinion publique peut entendre le « protégez-vous les uns les autres » lancé à l'adresse des clients ou de la foule en rue, elle n'est pas d'emblée attentive aux protections indispensables dont doivent bénéficier ceux qui par leur travail ramassent les masques qui traînent en rue, nettoient les locaux ou sont à la caisse. D'où des revendications nouvelles de protection de la santé des travailleurs, au-delà de ceux évidemment en tête de liste, comme le personnel des soins de santé.

L'autre facette concerne la réflexion de travailleurs qui prennent du recul et veulent faire valoir leur point de vue pour penser un avenir économique à la fois plus juste et plus vert. À titre d'exemple, voici des points de réflexion qu'ils mettent sur la table, en considérant la covid comme un symptôme d'une politique mondiale déséquilibrée :



- Les travailleurs, qui sont au cœur de l'économie, doivent pouvoir travailler dans des conditions sûres et saines, avec une rémunération correcte, une bonne protection sociale et des possibilités de formation.
- La Belgique doit tendre vers une économie et une société durables, notamment dans les transports, le logement, les bâtiments basse énergie; ceci implique une politique industrielle avec des normes écologiques, éthiques, sociales et environnementales ambitieuses.
- Les pouvoirs publics doivent investir dans les services, les transports publics et les soins de santé.
- Le système fiscal doit être remanié en fonction d'une fiscalité juste.
- Le plan de transition de chaque entreprise doit inclure dans le dialogue social un plan de mobilité et la démocratie sur le lieu de travail.
- La mondialisation doit être corrigée pour protéger les travailleurs et l'environnement, en fonction des droits humains.

Autrement dit, dans des temps qui ne sont pas faciles, les travailleurs demeurent une force d'avenir, surtout s'ils s'organisent entre eux.

Jean-Claude BRAU

« Les exigences du bien commun concernent avant tout l'organisation des pouvoirs de l'État, un ordre juridique solide, la sauvegarde de l'environnement, la prestation des services essentiels aux personnes, et dont certains sont en même temps des droits de l'homme : alimentation, logement, travail, éducation, accès à la culture, transport, santé, libre circulation des informations et liberté religieuse »

Compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise catholique, §166.

Dossier

L'emploi des peu qualifié.e.s en Wallonie

La Wallonie a de faibles performances en matière de participation des personnes peu qualifiées ; il n'y a pas de quoi être fier. Pourtant des politiques d'enseignement et d'insertion plus volontaristes sont possibles (comme le montrent d'autres régions/pays). Et ce d'autant plus que les transitions socio-démographiques et écologiques offrent des perspectives d'embauche pour ces personnes moins bien « armées ».

Onfondre "peu qualifié.e.s" et "diplômes peu élevés" est une nécessité imposée par les données disponibles. C'est un appauvrissement de l'analyse mais nécessité fait loi. L'idéal serait d'approcher cette problématique sur base de deux axes d'analyse :

- Les compétences professionnelles, validées par un diplôme et/ou acquises par l'expérience.
- Les *compétences transversales* (ex : sens de l'initiative) et les *atouts* ex : une bonne santé).

Dans les deux cas il s'agit bien sûr d'un continuum.

En croisant ces dimensions, on met en évidence deux situations contrastées: le triangle d'or de ceux celles qui cumulent un bon capital humain et un bon capital social et le trou noir pour ceux celles qui ont beaucoup de mal à trouver leur place dans la société et dans l'emploi. Les personnes peu qualifié.e.s présentes dans la population active se situent entre ces deux situations, a priori plutôt proches des bords du trou noir.

En attendant, contentons-nous des données relatives au diplôme en se concentrant sur ceux/celles qui n'ont pas été plus loin que *le secondaire inférieur*.

L'effet entonnoir et la loupe grossissante

Ce qui caractérise la population des peu qualifié.e.s c'est avant tout ce qu'on peut appeler l'effet entonnoir : leur part dans la population active et dans l'emploi est nettement inférieure à leur part dans la population globale. Par contre, leur part dans le chômage est très largement supérieure à leur part dans la population totale (loupe grossissante).

	Total	Hommes	Femmes
Population	25,4%	26,3%	24,5%
	V	V	V
Actifs	16,7%	19,2%	13,8%
	V	V	V
Emploi	15,1%	17,4%	12,6%
	Δ	_	Δ
Chômage	36,5%	40,9%	30,5%

Part des personnes peu qualifiées dans la population, la population active, l'emploi et le chômage — Wallonie — 25-64 ans — 2017-2019

En Wallonie, l'écart entre leur part dans l'emploi et leur part dans la population totale est resté stable autour de 10% depuis le début du siècle. L'écart s'est très légèrement réduit pour les femmes et a augmenté un peu pour les hommes .

Quelques statistiques éclairantes

Depuis le début du siècle, l'emploi occupé par des peu qualifié.e.s a reculé de 182.000 unités en Wallonie (moins 134.000 pour les hommes et moins 48.000 pour les femmes); la part de l'emploi des peu qualifié.e.s dans l'emploi total a reculé de 33% à 16% depuis 2000. On notera encore que ces évolutions sont différenciées en fonction de l'âge. C'est ainsi que le recul le plus marqué de l'emploi des peu qualifié.e.s au cours des dix dernières années s'observe chez les 25-49 ans, à la fois pour les hommes et pour les femmes et en absolu comme en relatif.

Si on veut se projeter dans l'avenir, tout en tenant compte des évolutions liées à la crise économique liée à la covid, il faut bien sûr regarder dans quels secteurs se concentre l'emploi des personnes peu qualifiées.

7 secteurs occupent à eux seuls presque 60% des peu qualifié.e.s. : les administrations publiques, les services relatifs aux bâtiments, le commerce de détail, les activités liées à l'emploi (= principalement l'intérim), les travaux de construction spécialisés et l'action sociale sans hébergement.

Cette liste montre bien que les secteurs qui occupent des peu qualifié.e.s sont plus nombreux et diversifiés que ceux auxquels on pense le plus souvent (à savoir : commerce, nettoyage, restaurants pour l'essentiel).

On rappellera aussi que les travailleurs.euses peu qualifié.e.s sont aussi, en général, mal payé.e.s. Les statistiques disponibles confirment cette évidence.

La comparaison avec la Flandre n'est pas flatteuse. C'est ainsi que, si la part des personnes peu qualifiées dans la population totale des 25-64 est orientée à la baisse dans les trois régions, l'écart entre la Wallonie et la Flandre s'est creusé. C'est ainsi aussi que le taux d'emploi des peu qualifiée.e.s a baissé beaucoup plus en Wallonie qu'en Flandre.

On rappellera encore qu'il y a des liens à faire entre le niveau d'études et le type de ménage. C'est ainsi qu'il y a proportionnellement plus de personnes faiblement qualifiées parmi les chefs de ménage solos que dans les couples avec enfants et plus parmi les personnes seules sans enfant que parmi les personnes en couple sans enfant.



Quelques conclusions et orientations

En matière de niveau d'éducation et de mise à l'emploi des personnes peu qualifiées, le bilan wallon n'est pas brillant; comment peut-on encore avoir près de 20% des 30-34 ans qui ne sont pas allé.e.s plus loin que le secondaire inférieur? Comment le pourcentage des peu qualifié.e.s dans l'emploi total reste-t-il nettement inférieur à leur part dans la population?

- ✓ Les secteurs qui occupent des peu qualifié.e.s sont plus nombreux et diversifiés que ceux auxquels on pense le plus souvent, à savoir : commerce, nettoyage, restaurants pour l'essentiel.
- ✓ Dans chaque secteur il y a des dynamiques à l'œuvre qu'il faut essayer d'anticiper ; l'étude de ces dynamiques spécifiques doit s'appuyer sur :
 - * les dynamiques d'âge (plus ou moins de sorties de l'emploi dans les années à venir) ;

- * les compétences professionnelles acquises en cours de carrière (ex : administration publique, construction...) ; la problématique des formations et acquis (éventuellement validés) des peu qualifié.e.s à l'emploi est peu documentée : des actions volontaristes sont ici nécessaires pour développer la formation permanente.
- ✓ Que l'on passe par les Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée ou par des formules plus classiques (ex : subsides à l'emploi comme dans les titres-services), il faudra mettre la main au portefeuille si on veut améliorer le niveau de participation des peu qualifié.e.s ; solvabiliser certaines activités potentielles susceptibles d'accueillir des peu qualifié.e.s coûtera cher.
- ✓ Mais, bonne nouvelle, il y a des perspectives stimulantes pour embaucher des peu qualifié.e.s : l'économie circulaire (en particulier dans la construction), la transition écologique, les aides logistiques aux personnes âgées, les activités de loisirtourisme relocalisées, etc.
- ✓ Il ne faut pas non plus oublier les conditions de vie des peu qualifié.e.s. qui peuvent rendre leur pleine participation plus compliquée.
- ✓ Ne faut-il pas développer plus de métiers "intermédiaires" pour augmenter les possibilités d'insertion ?
- ✓ Les peu qualifié.e.s sont souvent mal payé.e.s; leur pouvoir d'achat doit être amélioré; deux formules: l'augmentation du salaire minimum (peu crédible dans les circonstances socio-économiques et politiques de l'heure) ou l'allègement de l'Impôt sur les Personnes Physiques; mais les caractéristiques actuelles du précompte professionnel font que seule la voie de crédits d'impôts permettrait d'améliorer réellement le net de nombreux.ses peu qualifié.e.s.
- ✓ Enfin, ne faut-il pas, comme le suggère l'économiste Thierry Dock, plaider « Pour un abandon du principe d'inemployabilité » ?

Philippe DEFEYT, Économiste, Institut pour un Développement Durable

Dossier

Ora et labora

Contrairement à bien des idées reçues, la vie contemplative ne fuit pas les réalités terrestres. La Règle de saint Benoît, rédigée au 6º siècle, en est l'illustration modèle. Le Frère Renaud, de l'abbaye de Wavreumont, en partage ici les fondements.

En hébreu, le mot "travail" (avoda) a trois significations. D'abord, servitude, esclavage, une nécessité presque opprimante, donc. Le deuxième sens, c'est service; plus libre, c'est mettre son travail au profit de quelqu'un, dans une relation. Le troisième sens, c'est liturgie, louange, culte. On part d'un travail asservissant, pour arriver à une liberté du service et enfin à une louange, dans la pleine liberté des enfants de Dieu. Dans ce mot, on a le résumé de l'Exode: partir d'Egypte où on était esclave et asservi, dans un travail qui nous défigurait; puis avec l'action de Dieu à travers Moïse, on sort d'Égypte, on se met au service les uns des autres dans une relation à Dieu. Finalement, on loue Dieu par toute la vie, par ce qu'il nous donne et c'est l'arrivée en Terre promise.

Saint Benoît va reprendre tout ce développement. En effet, la devise des bénédictins comporte le mot travail : "ora et labora" (prie et travaille), le mot "ora" (prie) se trouvant aussi dans le mot "lab-ora". Cela implique un équilibre, l'équilibre bénédictin : non seulement prier, mais aussi travailler. Le travail ne sera pas un asservissement mais une activité habitée par la prière : trouver dans la prière une activité et dans le travail, une prière. Il y a le travail des mains, mais aussi la lecture, car la lecture est aussi un travail.

Cela ne s'est pas fait en un jour : dans l'histoire monastique, il y a eu des controverses. Les nobles penseurs de l'Antiquité disaient : "Nous, notre boulot, c'est la pensée, la spiritualité, etc. Donc on ne va pas mettre les mains à des tâches grossières, comme des esclaves". Saint Benoît fait une révolution en montrant que le travail est une part entière de l'aventure spirituelle. Il nous dit d'abord que le travail est une nécessité car il faut que les frères puissent gagner leur vie avec leurs mains ; on l'a vu avec toutes les grandes entreprises bénédictines au Moyen Âge, les inventions culinaires, les vignobles, les vins, les fromages. Et en même temps, il y a cette injection de spiritualité dans l'activité de travail, un sens qui va au-delà d'une activité purement nécessaire. Il y a un défi pour le moine d'unifier sa vie, d'unifier sa journée. Benoît insiste aussi très fort sur l'idée que le travail est un facteur équilibrant pour l'être humain. Il dit : "Attention à l'oisiveté! L'oisiveté est l'ennemie de l'âme. Donc, ne perdez pas votre temps parce que c'est là que toutes les passions, les pensées négatives vont prendre la place."

Prière et travail doivent s'unifier

La "lectio divina" est très importante dans notre vie. C'est une heure par jour, tôt le matin, où on lit l'Écriture, non pour l'étudier intellectuellement mais pour écouter en elle ce que Dieu nous dit aujourd'hui. Nous traversons nos journées en emportant ce que nous avons écouté de la Parole de Dieu. Tout est unifié, relié par cette écoute de la Parole de Dieu : le travail, les prières liturgiques, les prières personnelles, les rencontres, etc. Il y a un fil rouge, le travail n'est pas seulement une parenthèse entre deux prières mais l'incarnation de la Parole et de la prière.

Connaissez-vous l'histoire de celui qui casse des pierres dans un chantier ? Quelqu'un lui demande : "Mais qu'est-ce que tu fais?". "Et bien, je casse des pierres" répond-il. Et puis, il le demande à un autre, qui lui dit "Et bien, je gagne ma vie". Et le troisième, qui casse aussi des pierres, répond : "Moi je construis un temple pour mon Dieu". On met un sens, une orientation dans l'activité : c'est construire le Royaume, avec d'autres, dans l'Église, dans la fraternité des disciples de Jésus.

Ici à Wavreumont, nous avons un atelier de fabrication de peinture, plusieurs frères y travaillent. Le frère Paul, le responsable, me dit souvent : "Moi, je n'accueille pas les hôtes à l'hôtellerie, je suis dans les machines et la peinture, dans le titane et les colorants, etc. Mais chaque fois que je rencontre un client, un corps de métier qui vient pour l'atelier ou pour le monastère, je mets une note évangélique". Il essaie d'être humain et d'avoir une relation lumineuse dans les rapports de travail avec les personnes extérieures.

Avec douceur, avec modération et dans l'entraide

Benoît insiste très fort sur l'attention, la douceur qu'on doit avoir avec les outils : ne pas les casser ou être négligent, les remettre en ordre, en prendre soin. Il ne s'agit pas simplement d'être doux avec les humains, mais aussi avec les choses, y compris dans un travail solitaire. Je me souviens, quand j'étais novice, j'apprenais à découper du bois avec une scie électrique. Moi, je n'étais pas très bricoleur, donc je mettais toute ma force à appuyer sur l'outil mais cela abîmait la lame de la scie. Le frère qui m'enseignait me dit : "Attention, tu mets beaucoup trop de force dans ton geste, tu dois simplement laisser aller l'outil et le diriger, c'est comme dans la vie spirituelle".

Benoît est conscient aussi que le travail n'est pas facile pour tout le monde. Il dit par exemple : " Que tout se fasse avec modération, par égard pour les plus faibles". Il faut intégrer les plus faibles et ne pas dire : "Bon, toi, tu es dispensé du travail". Il faut leur donner un travail approprié, en n'amenant pas une pres-

sion qu'ils ne sauront pas tenir. Travailler avec modération et faire attention aux plus faibles, cela peut parler aussi pour notre société.

Il parle aussi des cuisiniers. C'est un travail assez exigeant parce que c'est tous les jours, quel que soit le jour; et puis, c'est nourrir un groupe, non seulement les frères mais aussi les hôtes qui viennent au monastère. Et donc il dit :" on donnera aux cuisiniers des aides si c'est nécessaire, afin qu'ils travaillent sans murmurer", ce qui est un thème très important dans la règle. Sans murmurer signifie : sans dire du mal des autres, sans ruminer des pensées négatives. Le travail doit laisser l'esprit libre. Travailler ensemble, sans sentir qu'on est tout seul et abandonné à sa tâche, sentir qu'on est un groupe en mouvement, qu'on s'entraide les uns les autres, et que cela nous libère l'esprit pour prendre conscience de la présence de Dieu dans toute activité, qu'elle soit étude, prière ou travail.

Et quand le travail complique la vie de prière

Le travail peut aussi perturber : s'il y a trop de travail ou pas assez, c'est comme dans la vie, dans l'économie. Trop de travail, trop de coups de téléphone, cela nuit à notre vie spirituelle, on ne sait plus venir à l'office. Il faut y remédier car le travail ne doit pas être la locomotive de notre vie. Il est un wagon important mais la locomotive, c'est la recherche de Dieu, notre consécration à Dieu, le goût de la prière, qui se traduit en fraternité concrète. Saint Benoît dit par exemple que quand on sonne la cloche, le moine doit laisser ce qu'il est en train de faire, immédiatement, laisser l'outil qu'il a en main, le stylo, s'il est en train d'écrire une phrase, pour rejoindre les autres, pour se tourner avec eux vers Dieu dans la liturgie des heures ou dans l'eucharistie.

Bien sûr, en lien avec le travail, il peut y avoir toutes les préoccupations de la vie et donc la fatigue, la tension, et en même temps la joie, la fierté de réaliser un travail. Tout cela va influencer notre façon de prier. Quand la communauté a beaucoup de travail, on sent qu'on peut se raccrocher à la prière, demander des forces. Et lorsqu'on sent que les frères sont plus fatigués, il faut adapter la prière.

Le travail chez nous, c'est aussi le jardin, la poterie, la céramique, le magasin, c'est la comptabilité, la bibliothèque, c'est le nettoyage, la lingerie, c'est la porterie, l'accueil à l'hôtellerie, les animations, l'enseignement, l'écoute. C'est la vie. La vie est amenée dans la liturgie et la liturgie nous renvoie dans la vie. C'est comme un cœur qui bat et le sang qui passe par le cœur.

Propos recueillis par Jean-Pierre BINAME, op.

Dossier

Une vision de l'humain et du travail

La « doctrine sociale » de l'Eglise est un ensemble de références (encycliques, lettres...), fondées sur les Ecritures, condensant la vision de l'humain qui est celle du catholicisme. Elle ne concerne pas seulement l'économie, mais l'ensemble de la personne humaine : sexualité, famille, politique... En 2004 et paru un « Compendium »¹, vaste synthèse de cette doctrine. Morceaux choisis relatifs au travail.

✓ La doctrine sociale n'est pas pour l'Église un privilège, une digression, une commodité ou une ingérence : elle a le droit d'évangéliser le social, c'est-à-dire de faire résonner la parole libératrice de l'Évangile dans le monde complexe de la production, du travail, de l'entreprise, de la finance, du commerce, de la politique, de la jurisprudence, de la culture et des communications sociales, dans lequel vit l'homme. (§70)

✓ L'Église ne s'est jamais désintéressée de la société. Néanmoins, l'encyclique « Rerum Novarum » ouvre un nouveau chemin : venant se greffer sur une tradition pluriséculaire, elle marque un nouveau début et un développement substantiel de l'enseignement dans le domaine social. (§87) Le thème central de l'encyclique est celui de l'instauration d'un ordre social juste, en vue duquel il est nécessaire de définir des critères de jugement qui aident à évaluer les systèmes socio-politiques existants et à tracer des lignes d'action pour les transformer de façon opportune. (§89) « Rerum novarum » est avant tout une défense chaleureuse de l'inaliénable dignité des travailleurs, à laquelle elle relie l'importance du droit de propriété, du principe de collaboration entre les classes, des droits des faibles et des pauvres, des obligations des travailleurs et des employeurs, et du droit d'association. (§268)

✓ Une société qui, à tous les niveaux, désire véritablement demeurer au service de l'être humain, est celle qui se fixe le bien commun pour objectif prioritaire, dans la mesure où c'est un bien appartenant à tous les hommes et à tout l'homme. La personne ne peut pas trouver sa propre réalisation uniquement en elle-même, c'est-à-dire indépendamment de son être « avec » et « pour » les autres. (§165) Parmi les multiples implications du bien commun, le principe de la destination universelle des biens revêt une importance immédiate : « Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous

¹ Conseil pontifical Justice et Paix, Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise, éd. Saint-Augustin, 2005. Disponible aussi en lecture sur le site du Vatican

les peuples, en sorte que les biens de la création doivent équitablement affluer entre les mains de tous, selon la règle de la justice, inséparable de la charité ». (§171)

✓ Le principe de la destination universelle des biens de la terre est à la base du droit universel à l'usage des biens. Chaque homme doit avoir la possibilité de jouir du bien-être nécessaire à son plein développement (...) Tous les autres droits, quels qu'ils soient, y compris ceux de propriété et de libre commerce, y sont subordonnés [à la destination universelle des biens]: ils n'en doivent donc pas entraver, mais bien au contraire faciliter la réalisation. (§172)

✓ Les nouvelles connaissances techniques et scientifiques doivent être mises au service des besoins primordiaux de l'homme, afin que le patrimoine commun de l'humanité puisse progressivement s'accroître. La pleine mise en pratique du principe de la destination universelle des biens requiert par conséquent des actions au niveau international et des initiatives programmées par tous les pays: « Il faut rompre les barrières et les monopoles qui maintiennent de nombreux peuples en marge du développement, assurer à tous les individus et à toutes les nations les conditions élémentaires qui permettent de participer au développement. » (§179)

✓ À ce propos il faut réaffirmer, dans toute sa force, l'option préférentielle pour les pauvres. C'est là une option, ou une forme spéciale de priorité dans la pratique de la charité chrétienne dont témoigne toute la tradition de l'Église. (...) Aujourd'hui, étant donné la dimension mondiale qu'a prise la question sociale, cet amour préférentiel, de même que les décisions qu'il nous inspire, ne peut pas ne pas embrasser les multitudes immenses des affamés, des mendiants, des sansabri, des personnes sans assistance médicale et, par-dessus tout, sans espérance d'un avenir meilleur. (§182)



✓ Dans le rapport entre la famille et le travail, une attention spéciale doit être réservée au travail de la femme dans le cadre de la famille, c'est-à-dire tout le soin qu'elle lui consacre, qui engage aussi les responsabilités de l'homme comme mari et comme père. Ce travail, à commencer par celui de la mère, précisément parce qu'il vise le service de la qualité de la vie et s'y consacre, constitue un type d'activité éminemment personnel et personnalisant, qui doit être socialement reconnu et valorisé, notamment par une compensation économique au moins égale à celle d'autres travaux. En même temps, il faut éliminer tous les obstacles qui empêchent les époux d'exercer librement leur responsabilité de procréation et, en particulier, ceux qui contraignent la femme à ne pas accomplir pleinement ses fonctions maternelles. (§251). Le génie féminin est nécessaire dans toutes les expressions de la vie sociale; par conséquent, la présence des femmes dans le secteur du travail aussi doit être garantie. (§295)

Le travail appartient à la condition originelle de l'homme et précède sa chute; il n'est donc ni une punition ni une malédiction. Il devient fatigue et peine à cause du péché d'Adam et Ève, qui brisent leur rapport de confiance et d'harmonie avec Dieu (cf. Gn 3, 6-8). (§256) Le sommet de l'enseignement biblique sur le travail est le commandement du repos sabbatique. Le repos ouvre à l'homme, lié à la nécessité du travail, la perspective d'une liberté plus pleine, celle du Sabbat éternel. La mémoire et l'expérience du sabbat constituent un rempart contre l'asservissement au travail, volontaire ou imposé, et contre toute forme d'exploitation, larvée ou évidente. (§258)

✓ L'immigration peut être une ressource, plutôt qu'un obstacle au développement. (§297). Dans certains pays, une redistribution de la terre est indispensable, dans le cadre de politiques efficaces de réforme agraire, afin de surmonter l'empêchement que de grandes propriétés improductives, condamnées par la doctrine sociale de l'Église, constituent pour un développement économique authentique. (§300)

✓ Sont reconnus : Le droit à une juste rémunération et distribution du revenu, le droit de grève, l'importance des syndicats C'est au syndicat, en plus de ses fonctions défensives et revendicatives, que reviennent à la fois une représentation tendant à la bonne organisation de la vie économique et à l'éducation de la conscience sociale des travailleurs. (§307)

✓ Les biens, même légitimement possédés, conservent toujours une destination universelle; toute forme d'accumulation indue est immorale, car en plein contraste avec la destination universelle assignée par le Dieu Créateur à tous les biens. (§328)

Dossier

Bénévoles et salariés : main dans la main

La cohabitation ou plutôt, la collaboration entre salariés et bénévoles n'est pas rare dans le secteur associatif. On la trouve aussi bien lors d'événements musicaux que dans des hôpitaux ou centres d'accueil de la Croix-Rouge, dans des écoles de devoir ou des services d'aide aux détenus. Dans beaucoup de ces associations, c'est même l'essentiel de la mission qui est assurée par les bénévoles. Et si nous explorions cette forme de travail atypique mais tellement précieuse?

Nous avons été séduit par le service de Télé-Accueil, qui comporte 6 antennes en Belgique francophone. Sa force, c'est d'offrir une écoute par téléphone, dans l'anonymat, 24 h sur 24, avec bienveillance. Les permanences de nuit sont précieuses car la plupart des services sont fermés et on n'ose pas appeler ses proches. Quand une personne dans la solitude, les difficultés, voire la détresse, forme le 107 – le numéro d'appel gratuit du service –, elle trouve au bout du fil un-e bénévole spécialement formé-e qui offre sa présence, son empathie. L'enjeu pour l'écoutant, c'est de reconnaître l'appelant dans ce qu'il vit, puis de l'aider à clarifier son vécu, prendre du recul, explorer ses ressources, se remobiliser. Dans chaque antenne, environ une soixantaine de volontaires se relaient pour assurer les permanences d'écoute, entourés de quelques professionnels.

Après avoir réussi sa formation initiale, chaque bénévole se rend disponible 14 à 20 heures par mois, y compris pour des week-ends ou la nuit. L'écoute se déroule dans un local de l'association, ce qui oblige à se déplacer environ une fois par semaine; mais cela permet une coupure et l'écoutant peut plus facilement laisser à Télé-Accueil les situations qu'il a écoutées. En outre, il participe à des supervisions mensuelles et à des ateliers de formation sur certains thèmes, la violence conjugale ou la dépression par exemple.

Les salariés se répartissent des tâches assez variées. Pour certain-e-s, c'est l'organisation logistique et administrative ou les contacts avec l'extérieur. De leur côté, les formatrices animent les formations initiales et veillent au soutien des écoutants lors des supervisions et formations continues. L'équipe réalise aussi les entretiens de sélection avec les nouveaux candidats; en effet, il faut compenser les départs et tout candidat n'est pas apte à une écoute facilitatrice non directive, dans des circonstances ou avec des publics parfois difficiles : situations de crise, troubles psychologiques, violences conjugales...



Les joies et découvertes des bénévoles 1

La plupart apprécient de se sentir utiles : « Quand la voix de l'appelant est plus légère en fin d'appel, que des personnes remercient pour l'écoute ou disent que Télé-Accueil les aide, alors je sais pourquoi je viens » « C'est très positif quand on sent que la personne au bout du fil évolue un peu dans sa manière de parler, qu'elle arrive avec quelque chose de lourd à déposer, puis à la fin est un peu plus apaisée ». Et le cadre strictement anonyme apporte un plus : « L'anonymat permet des rencontres profondes entre personnes, on est réellement centré sur ce qui se dit ». Beaucoup disent aussi en retirer un bénéfice pour eux-mêmes : « Au début je venais avec l'idée d'être utile, avec le désir de donner, mais maintenant je me rends compte que je reçois aussi énormément. » « Ce qui pourrait passer pour du temps "perdu" à entendre et réentendre des gens est en fait du temps "gagné" à s'ouvrir à des peines, des désordres et des joies de personnes souvent souffrantes. »

En effet, beaucoup d'écoutants se découvrent transformés, en développant leurs capacités d'écoute : « L'autre jour, j'ai choisi d'interrompre mon travail à l'ordinateur pour écouter mon fils. Je n'aurais pas agi comme ça auparavant. » « Cela déteint sur le reste de ma vie. Mon travail d'écoute ici fait que je peux mieux écouter. Impression d'arriver à un degré où l'on facilite la parole chez l'autre. »

¹Les citations sont extraites du rapport d'activité 2018 de Télé-Accueil Namur-Brabant wallon et d'un article de Lizzie STENGELE (DOSSIER NFF n°93, Septembre 2010.

Ils découvrent ainsi le bonheur d'une plus grande ouverture aux autres : « Avant j'étais plus tranché, sans patience. Aujourd'hui je suis moins abrupt, plus prêt à accepter l'opinion des autres. » « Je ne vois plus le monde de la même façon... Je suis plus tolérant. » « la vie, c'est plus compliqué que de dire "c'est hien" ou "c'est mal"... Ce bénévolat m'apporte plus d'ouverture d'esprit, de tolérance et de compréhension. » En effet, les appels ouvrent l'écoutant sur une grande variété de situations : « j'ai eu connaissance de situations que j'ignorais et qui m'ont permis de mieux appréhender la vie dans sa grande complexité. Certains ateliers et supervisions m'ont aussi parfois permis d'avoir une autre vision des choses » « Je suis très touchée de voir à quel point on vit dans une société où tant de personnes souffrent de solitude ». Ceci aide à relativiser ses propres difficultés : « Que sont mes problèmes à côté de ceux évoqués ici ?»

Cerise sur le gâteau, ils acquièrent enfin une plus grande confiance et capacité à mettre des limites : « Ça m'apporte de la confiance en moi de me rendre compte que je peux apporter quelque chose aux autres » « Ecouter, ce n'est pas s'effacer. C'est exister et permettre à l'autre d'exister. » « Le cadre est structurant, j'ai appris à mettre des limites, au téléphone et en tant qu'enseignante. »

Mais aussi leurs difficultés

Tenir sa permanence, apprendre l'écoute, cela ne se fait pas toujours sans peine :« La nuit, entre 1h et 3h du matin, c'est difficile » « Le plus difficile, c'est d'arriver à être toujours à l'écoute même si je suis fatiguée » « Respecter le cadre de Télé-Accueil, marquer la limite avec certains appels et rester à l'écoute de soi-même sont des challenges » « C'est difficile d'abandonner l'idée de trouver des solutions...c'est très désarçonnant, mais c'est également très enrichissant de ne pas trouver de solutions à la place de la personne. » Et comme le signale un commentaire : "personne n'est à l'abri d'une résonance plus forte lors d'un appel, chaque écoutant a ses limites personnelles de fatigue, de concentration et ses zones sensibles qui peuvent être touchées". En atteste ce témoignage : « Au début je ne supportais pas les appels liés au deuil, qui me renvoyaient à la mort de mon père. Je ne supportais pas d'entendre pleurer quelqu'un. Maintenant ça a changé, je peux écouter ça. »

Le plus difficile, c'est quand la réalité quotidienne n'est pas à la hauteur des espérances de l'engagement : «J'ai eu plusieurs moments où j'étais découragé. Lors de nuits avec peu d'appels, mais parfois un appel rachète le reste. Ou au contraire des permanences trop remplies, avec des blagues, des injures. Je me disais : qu'est-ce que je fais ici ? » « Les appels répétitifs sont plus lassants » « Il y a des personnes qui restent dans le négatif, qui sont dans un schéma qui les tire vers le bas » « Le plus difficile, c'est quand j'ai l'impression que l'appel n'a pas servi à l'autre ». D'où l'importance primordiale des supervisions et d'une équipe chaleureuse.

Un vrai travail d'équipe

Dans le cas des "habitués", le travail de supervision aide l'écoutant à mieux les accueillir. Les supervisions aident aussi à gérer les appels poignants de personnes traversant une crise : « Ce qui peut être difficile aussi, ce sont les cas touchants, les situations dramatiques que les personnes vivent... » Elles aident encore à acquérir de nouvelles compétences : « J'ai aussi appris différentes méthodes d'écoute, d'aide, de communication, de recadrage. » « Le plus gros challenge, c'est ma difficulté, parfois, de "fermer la porte" en quittant l'écoute. Mais il y a les supervisions, moments privilégiés où c'est nous qui sommes écoutés et soutenus. »

« L'encadrement de l'écoutant, son accompagnement à lui aussi, la disponibilité et la bienveillance de tout le staff, la rencontre avec les autres écoutants...autant d'éléments positifs pour moi!» « On ressent bien qu'on fait partie d'une équipe. Il y a un esprit ici qu'on ne retrouve pas partout, même avec des proches qu'on aime beaucoup.»

Bref, la qualité et la chaleur de l'encadrement offert par l'équipe permettent aux bénévoles de poursuivre leur engagement avec joie et efficacité, et vice-versa : "C'est touchant et très enrichissant, pour notre équipe, de travailler au quotidien avec des personnes qui veulent aider les autres, s'ouvrir à d'autres vécus, et poursuivre leur cheminement personnel", est-il conclu dans le rapport d'activité 2018.

Jean-Pierre BINAME, op en collaboration avec l'équipe de Télé-Accueil Namur - Brabant wallon

Dossier

Quatre lettres pour (mieux) comprendre notre société

Nous entendons autour de nous et dans la presse, de nombreux exemples de « souffrance au travail » ! : déshumanisation des cadences dans les entrepôts d'Amazon, épuisement des soignants dans les hôpitaux et services sociaux, augmentation du stress et de la charge psychologique chez les travailleurs en contact avec le public, burn-out et perte de sens dans tous les secteurs de la vie économique... Comment comprendre ces évolutions, tellement loin des espoirs d'une société meilleure qui nous motivaient dans les décennies précédentes ?

Précisons tout d'abord que cette vision pessimiste ne concerne pas toutes les entreprises. Il existe un grand nombre de travailleurs satisfaits de leur sort, ainsi que de nombreuses organisations qui ont entrepris une démarche de libération de la créativité, de l'autonomie et du bien-être des salariés.

Les facteurs de cette évolution sont multiples, interreliés et parfois difficiles à interpréter : le monde n'est pas en noir et blanc ! Parmi ceux-ci, on peut citer : l'économie (concentration du capital, sous-financement des services, montée des pauvretés), l'évolution sociale (hausse du niveau d'éducation et d'exigence, recherches sur les nouvelles formes de management), l'écologie (concentration urbaine, destruction des milieux naturels, diminution de la qualité de vie). Ces analyses font l'objet de fréquentes études et articles de journaux.

Je voudrais aborder ici une grille d'analyse psychosociologique originale et pertinente : le monde VICA. VICA (en anglais VUCA) est un acronyme inventé par l'armée américaine pour définir les nouveaux terrains de conflits. VICA signifie Volatilité, Incertitude, Complexité, Ambiguïté.

Volatilité, parce que nos systèmes économiques sont de moins en moins robustes et peuvent à tout moment être lourdement impactés par des changements mineurs ou des erreurs humaines et devenir instables. C'est ainsi qu'un moment d'inattention d'un conducteur de train, une maladie des sangliers dans nos forêts ou... un repas de pangolin au fin fond de l'Asie, ont pu provoquer des catastrophes humaines. Une chute de neige inhabituelle et le réseau de chemin de fer est à l'arrêt, une faille informatique exploitée par un hacker et tout le

¹ Suivant l'expression de C. DEJOURS, Souffrance en France, éd. du Seuil, 1998.



système de production de l'entreprise est immobilisé. Il en va de même pour des associations et équipes qui semblaient stables et bien établies, et qui du jour au lendemain, peuvent se retrouver fragilisées par le départ d'un collaborateur, la révélation d'un délit, le changement d'un décret. Et pourtant cette fragilité est peu prise en compte, tout se passe comme si une opération du cœur réussie ou le bus qui arrive à l'heure étaient « normaux », et tout changement était considéré comme « anormal ».

Incertitude: il est impossible aujourd'hui de faire des prévisions à long terme car tout change plus vite que l'entendement humain. Le recours aux « solutions qui ont fait leurs preuves » devient de plus en plus risqué car les recettes qui furent efficaces dans le passé ne correspondent plus aux situations d'aujour-d'hui. La célèbre phrase de Watzlawick¹ « plus de la même chose » évoque le danger d'accroitre les difficultés en appliquant des solutions devenues obsolètes. Par exemple, le recours à des mesures autoritaires ne prendra pas en compte la capacité de réflexion intelligente et le besoin d'autonomie actuel des salariés, même si l'autorité hiérarchique fut un facteur de stabilité et de puissance pour les entreprises et associations du 19e et 20e siècles. Il en est de même pour certains règlements et procédures bureaucratiques, autrefois efficaces dans une société stable, qui donnent l'illusion de contrôler la situation mais aujour-d'hui entravent les organisations quand les problématiques changent plus vite que les législations.

¹ Paul WATZLAWICK, Une logique de la communication, éd. Poche, 1967.

Complexité, qui caractérise une situation comportant un nombre trop élevé de variables et de causalités croisées que pour en comprendre totalement le mécanisme. Alors l'esprit humain se réfugie dans des simplifications dangereuses comme : « le burn-out est un problème individuel», ou « il suffirait d'empêcher les migrants de traverser la Méditerranée ». En entreprise, les « terribles simplifications » peuvent concerner aussi bien le mal-être des professionnels, les origines de l'absentéisme, ou la « résistance » au changement. Le phénomène du « bouc émissaire » où une personne est accusée de causer le désordre et exclue de l'équipe, en est un exemple frappant. Ce qui caractérise un problème complexe, c'est qu'on ne comprend les causes que longtemps après bien que tous les éléments étaient déjà présents, comme dans la crise de 2008 où de multiples experts affirmaient après coup « les indices étaient là, on aurait dû les voir ». Dans ce contexte, l'« homme providentiel » ou le « dirigeant omniscient » ne sont plus à même de prendre seuls des décisions qui répondent à la complexité des systèmes. L'écoute des professionnels de terrain et le recours à l'« Intelligence Collective » des groupes et des équipes devient nécessaire, bien qu'elle fasse encore peur à beaucoup de dirigeants.

Ambiguïté: toute situation peut être interprétée de plusieurs manières différentes sans que l'on puisse choisir avec certitude. Et les interprétations officielles ne font plus recette. Les récentes élections américaines nous en ont donné un exemple frappant, où le comportement d'un (bientôt ex-) président peut être interprété de manière radicalement opposée par presque 50% des citoyens. Un exemple plus près de chez nous : des conducteurs de bus, inquiets pour leur



santé, se plaignent de la promiscuité dans les bus bondés empêchant la distanciation sociale, tandis que d'autres, défenseurs du service public, font un mouvement de grève pour s'opposer au recours à des bus privés pour soulager les bus surchargés. La quasi-impossibilité d'arriver à une interprétation commune des événements conduit à une grande difficulté d'effectuer des changements dans les organisations. Se pose ici la question des valeurs et du sens. Il ne s'agit pas bien entendu de rabâcher des lieux communs du style « les valeurs se perdent », mais de se poser la question de savoir si les institutions, entreprises et associations, sont au clair sur leur « mission » c'est-à-dire leur contribution à l'amélioration de la société et de la vie des gens ? Bien au-delà des entreprises privées, la question se pose pour de nombreuses associations et services. Car la mission consiste parfois en une déclaration d'intention non traduite dans la pratique quotidienne des salariés, qui ne voient plus le sens de leur travail.

Conclusion

La nature complexe, incertaine et ambiguë de l'évolution de notre société représente un énorme défi pour les entreprises comme pour les individus. Vont-ils réagir à l'incertitude en ajoutant des contrôles et des procédures dans l'espoir de maîtriser le futur, ils rigidifieront alors un peu plus le système. Négligeront-ils l'intuition et l'intelligence émotionnelle au profit des cercles d'experts et de la seule rationalité, ils se priveront d'une source de créativité et continueront à reproduire les solutions du passé. Si au contraire ils prennent la dimension des tendances de fond qui traversent les sociétés, ils donneront du sens à l'engagement de leurs collaborateurs et permettront à leurs associations et entreprises de se mouvoir avec agilité dans notre « monde VICA ».

Pierre DUBRUILLE, op.

Le petit livre publié par le frère Adrien Candiard « Du fanatisme. Quand la religion est malade » donne une clef de lecture pertinente pour expliquer avec des mots simples les racines des violences, allant jusqu'au meurtre, commises au nom de Dieu et de la religion.



A drien Candiard, frère dominicain français de 38 ans vit au Caire et est membre de l'Institut dominicain d'études orientales. C'est à la fois un grand spirituel et un érudit. En 2011, il présente au festival d'Avignon un monologue théâtral, « Pierre et Mohamed », en souvenir de l'amitié entre Pierre Claverie et son chauffeur Mohamed Bouchiki, tous deux assassinés dans un attentat à la bombe devant l'évêché de Pierre Claverie.

Adrien Candiard a certainement été influencé par l'Evêque d'Oran qui disait dans la pièce : « La religion peut être le lieu des

pires fanatismes, car les hommes habillent du divin leur soif de toute-puissance ou, plus simplement, leur bêtise. Nous pouvons lutter contre ces dénaturations de la foi, la nôtre comme celle des autres, en maintenant le dialogue malgré les remous de surface et les apparents durcissements. Le dialogue est une œuvre sans cesse à reprendre : lui seul nous permet de désarmer le fanatisme, en nous et chez l'autre.»¹

Un Dieu confiné

Les questions de Dieu et de la religion sont-elles réservées à la seule sphère privée ou touchent-t-elles aussi à la sphère publique? Notre société sécularisée belge aurait tendance à rejeter la pensée religieuse et la théologie, c'est-à-dire une étude rationnelle et critique des religions, en-dehors du champ politique et de l'éducation. Voir les débats autour de la suppression du cours de religion dans l'enseignement officiel et, à l'occasion de la crise sanitaire, le presque oubli de la place des cultes dans la vie sociale. Cette position, estime Adrien Candiard, est dangereuse et est une porte ouverte au fanatisme religieux.

La racine du fanatisme « ce sont des théologies qui ont mis Dieu à l'écart. [...] Le fanatisme n'est pas la conséquence d'une présence excessive de Dieu mais au contraire la marque de

¹ Pierre CLAVERIE, homélie du 9 octobre 1981, cathédrale d'Oran.

son absence. La place laissée vide par cette absence n'est pas laissée vacante bien longtemps : elle est vite occupée par autre chose. » ¹ L'antidote au fanatisme religieux est de mettre la religion, quelle qu'elle soit, à sa juste place dans le domaine public et particulièrement dans l'enseignement afin qu'elle soit réinterrogée et soumise à la critique sur le fond car la religion, dit-il, est d'abord une opinion et ses adeptes doivent apprendre, fort de leur foi, qu'ils n'ont pas à souffrir si elle est discutée.

Des dieux et des idoles

Mais quelles sont ces théologies qui mettraient consciemment ou inconsciemment Dieu à l'écart ? La théologie de l'école hanbalite 2, un courant minoritaire jusqu'il y a peu de l'islam mais qui reprend vigueur depuis un siècle avec la montée du salafisme, met en avant l'absolue transcendance de Dieu et donc que nous ne pouvons rien dire de Dieu. La seule chose que nous pouvons connaître de Lui, à travers le Coran, c'est sa volonté à travers ses commandements. « C'est une théologie qui pense sa propre inutilité, sa propre impossibilité : le langage humain ne peut espérer être adéquat quand iI prétend parler de Dieu » (p.34). C'est un discours théologique cohérent qui peut être qualifié de « pieux agnosticisme » . Il ne peut y avoir aucune relation personnelle avec Dieu puisque nous n'en connaissons pas la nature et que ce qui compte, c'est faire sa volonté expliquée dans sa révélation et sa Loi. La mise en lumière de cette théologie par Adrien Candiard nous donne une clef de compréhension importante du fanatisme et de ses conséquences sur les actions de ces croyants. Il s'explique : « Si j'ai pour objectif de vous faire agir de telle ou telle façon, de vous soumettre à une ligne de conduite que je crois exigée par Dieu, la contrainte devient un outil parfaitement raisonnable ; la discussion est superflue puisque ce que je peux dire sur la nature de Dieu sera nécessairement faux. La contrainte alors s'impose et la violence devient possible. »

Adrien Candiard insiste sur le fait que les actes terroristes et fanatiques de ces dernières années ou les guerres de religion entre catholiques et protestants au XVIe siècle ne sont pas seulement le produit de traumas psychologiques ou de relégation sociale, mais surtout de la parole sur Dieu – la théologie – et de ce que nous faisons en son nom.

Or « Dieu seul est Dieu » et ce que nous prenons pour Dieu risque vite de n'être que de l'idolâtrie, surtout lorsqu'il porte sur des objets tout proches de lui. Nous sommes évidemment toutes et tous concernés par ce danger.

¹ Adrien CANDIARD, Du fanatisme. Quand la religion est malade, Cerf, 2020, pp. 42; 58.

² Du nom de son fondateur, l'imam irakien du IXe siècle Ibn Hanbal.

Adrien Candiard cite cinq formes d'idolâtries touchant à Dieu, plus graves que les idoles modernes telles l'argent, la télévision, internet et le téléphone portable.

Le fondamentalisme biblique car il fait de la Bible un absolu et une vérité qu'on ne peut pas discuter alors qu'elle est, et c'est pour lui une autorité incontournable, une voie pour comprendre et aller vers Dieu. La *liturgie*, quand elle n'est plus le culte du Dieu vivant mais le culte de la liturgie pour elle-même et qu'elle ne sert plus la communion mais la division. Les saints, pas tous évidemment, mais ces saints-idoles qui finissent par croire eux-mêmes à leur propre divinité et prennent leurs désirs les plus scabreux et les plus destructeurs pour la volonté de Dieu, habitués qu'ils sont à parler au nom de Dieu. La religion, lorsque, de manière insidieuse, on met au centre de sa vie non pas Dieu mais soi-même, pour renforcer sa propre identité et ses propres convictions et pour défendre le « vrai catholicisme ». La vérité, lorsqu'elle est cherchée et annoncée sans qu'il y ait l'amour et qu'elle est utilisée comme une arme pour détruire ou comme un instrument de domination. « Ici commence le fanatisme: quand je veux faire rentrer l'infinité de Dieu dans l'étroitesse de mes idées, de mes enthousiasmes ou de mes haines; quand je perds de vue qu'il est plus grand que moi, qu'il est au-delà de ces combats où je souhaite le mobiliser, mais que c'est au contraire à lui de me conduire où il veut. » (5.57)

La vie spirituelle

Adrien Candiard s'interroge sur les moyens à utiliser pour faire face aux fanatiques. Il doute qu'une société agnostique puisse apporter une réponse efficace au problème authentiquement religieux qu'est le fanatisme. Il ne voit qu'un remède : le développement de la vie spirituelle, en commençant par sa propre conversion. Outre l'importance de la place de la théologie dans le débat public (voir plus haut) et dans la recherche personnelle afin de purifier les images de Dieu que l'on a en soi, il propose l'expérience du dialogue inter-religieux et de la prière personnelle et silencieuse car « le fanatique ne craint rien tant que le silence de la prière, parce qu'il ne craint rien tant que la rencontre, déroutante et transformante avec le Dieu vivant. » (p.80).

Alain LETIER, op.

Vous avez aimé cette publication ?

Merci d'envoyer vos commentaires, suggestions ou propositions d'articles à :

Mme Dominique DE RYCK Avenue Commandant Lothaire 2/14 1040 BRUXELLES Tél.: 0497 40 73 82

Courriel: dominiquederyck@hotmail.com

*

Conditions d'abonnement

4 numéros par an:

- Belgique ~ Abonnement ordinaire : 15 € Les suppléments de soutien sont les bienvenus
- Etranger ~ 20 € par virement, en donnant à votre banque les informations IBAN & BIC (cf. ci-dessous)

A verser au compte BE58 0682 1109 6679 (BIC : GKCCBEBB) des Fraternités Laïques Dominicaines A.D.

*

Comité de rédaction

Jean-Pierre BINAME - Dominique DE RYCK - Alain LETIER - Myriam TONUS

Belgique-België P.P. 1040 Bruxelles 4 P 302451



Responsable : Dominique DE RYCK - Av. Commandant Lothaire 2/14 1040 BRUXELLES

Bureau de dépôt : Bruxelles 4. Périodique trimestriel : Octobre - Novembre - Décembre 2020